

Listings des modifications Audioprothèse des MCC pour 2024-2025

Semestre 1 :

- Pour l'UE 1.1 *L'oreille dans l'organisme, Les grande fonctions physiologiques* **DEVIENT** UE 7.1 *L'oreille dans l'organisme, Les grande fonctions physiologiques* et change de semestre (désormais enseignée au semestre 2)
- Pour l'UE 1.3 *L'enfant qui se développe* **DEVIENT** UE 7.2 *L'enfant qui se développe* et change de semestre (désormais enseignée au semestre 2)

Semestre 2 :

- Création d'un CHAMP 7
- Pour l'UE 6.1 *Electricité, Electromagnétisme, Electronique* **DEVIENT** UE 8 *Electricité, Electromagnétisme, Electronique* et change de semestre (désormais enseignée à l'année) Et changement des modalités d'évaluation ; session 1 ; écrit terminal 3h **DEVIENT** contrôle continu (coeff 0,2) et écrit terminal 3h (coeff 0,8)
- Pour l'UE 6.2 *Acoustique, Electroacoustique* : **DEVIENT** UE 6 *Acoustique, Electroacoustique* Et changement des modalités d'évaluation session 1 ; écrit terminal 3h **DEVIENT** contrôle continu (coeff 0,2) et écrit terminal 3h (coeff 0,8)

UE d'enseignement annuelles 1^{ère} année :

- Création d'un CHAMP 8

Semestre 4 :

- Pour l'UE 6 *Physique (électronique)* : changement du responsable d'UE ; Mme N. Lewis **DEVIENT** M. L. Fouquet
- Création d'un champ 8
- Création d'une UE 8 *Recherche documentaire*

Semestre 6 :

- L'UE 6 *Préparation au mémoire* **DEVIENT** UE 6.1 *Préparation au mémoire*
- Création UE 6.2 *Recherche documentaire*

1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2		
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire

UE d'enseignement annuelles																
CHAMP 8	UE 8 : Electricité, Electromagnétisme, Electronique	/	1	52		24	76	76	L. FOREST	Contrôle Continu (coeff 0,2)		=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 3h O : 2h (1h de préparation + 1h d'oral)	=<5/20	
STAGES ET RECHERCHE	UE 9 : Stage Audioprothésiste	/	1			140	140	M. DEL RIO	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage			=<5/20	Pas de session 2			
	UE 10 : Stage Gérontologie	/	1			70	70	D. BONNARD	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage			=<5/20	Pas de session 2			
	UE 11 : Stage ORL	/	1			210	210	D. BONNARD	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage			=<5/20	Pas de session 2			
	UE 12 : Initiation à la recherche en ORL	/	1			10	10	D. BONNARD et Y. BOULEAU	Validation de présence (pas de note attendue)				Pas de session 2			
								Total	506							

Semestre 1															
CHAMP 1	UE 1 : Le vieillissement	/	1	8			8	8	D. BONNARD	Écrit	1h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 45 min (15mn de préparation + 30mn d'oral)	=<5/20
CHAMP 2	UE 2.1 : Physiologie de l'oreille et introduction à la pathologie	/	1	22			22	38	D. BONNARD	Écrit	2h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 25 min (10 mn de préparation + 15mn d'oral)	=<5/20
	UE 2.2 : L'audiométrie	/	1	16			16		D. BONNARD	Écrit	1h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 25 min (10mn de préparation + 15mn d'oral)	=<5/20
CHAMP 3	UE 3 : Les aides auditives - Première partie	/	1	32		8	40	40	M. DEL RIO	Epreuve rédactionnelle + Exercices	3h	=<5/20	Oral	1h (15mn de préparation + 45mn d'oral)	=<5/20
CHAMP 4	UE 4 : Mathématiques, Statistiques	/	1	44			44	44	E. LANGLET	Écrit	2h	=<5/20	Écrit (à partir de 2 étudiants) ou Oral (si moins de 2 étudiants)	E : 1h O : 40 min (20mn de préparation + 20mn d'oral)	=<5/20
CHAMP 5	UE 5 : Anglais	/	1	10			10	10	T. VILLARD	Evaluation en contrôle continu		=<5/20	Oral	10mn	=<5/20
								TOTAL S1	140						

1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2			
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire	
Semestre 2															
CHAMP 6	UE 6 : Acoustique, Electroacoustique	/	1	44		48	92	L. FOREST	Contrôle Continu (coeff 0,2)		=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 3h O : 2h (1h de préparation + 1h d'oral)	=<5/20	
									Ecrit Terminal (coeff 0,8)	3h					
CHAMP 7	UE 7.1 : L'oreille dans l'organisme Les grandes fonctions physiologiques	/	1	7		7	17	D. BONNARD	Écrit		1h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 45 min (15mn de préparation + 30mn d'oral)	=<5/20
									Écrit	1h	=<5/20	Écrit	1h	=<5/20	
TOTAL S2								TOTAL HEURES ANNUELLE			755				

Modalités de validation des UE :

Dans les champs à plusieurs UE (**Champs 2 et 7**), en l'absence de note éliminatoire, les **UE constitutives se compensent**. Si la moyenne du champs est supérieure ou égale à 10 toutes les UE du champs sont acquises pour l'année en cours.

Pour les champs non validés (moyenne inférieure à 10), une 2ème session de rattrapage n'est organisée que pour les UE dont les notes sont inférieures à 10.

Une note inférieure ou égale à 5 (dite éliminatoire) empêche toute compensation au sein du champ auquel elle appartient pour la session. L'UE concernée devra obligatoirement être présentée en session 2.

Dans tous les cas, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 est conservé pour la 2ème session.

Toute absence (même justifiée) à un Examen Terminal entraîne l'abandon à l'UE concernée

Toute absence (même justifiée) à un contrôle continu entraîne une note de zéro à l'épreuve manquée

Modalités de validation des semestres :

Un semestre ne peut être validé que si la totalité des champs qui le composent sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les champs.

Modalités de validation de l'année :

L'année est validée si tous les champs du semestre 1 et 2 sont validés, d'emblé ou après la session de rattrapage ET si les stages sont validés.

En cas de redoublement de la première année, la totalité des UE doit être validée. Aucun bénéfice de note ne pourra être conservé.

2EME ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2		
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire
Semestre 3														
CHAMP 1	UE 1.1 : Audiologie	/	1	23		23	69	R. DAUMAN	Écrit	1h	=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 45 min (15 min de préparation + 30 min d'oral)	=<5/20
	UE 1.2 : Psychoacoustique	/	1	12		12		L. FOREST	Écrit	1h	=<5/20	Oral	1h (sans préparation)	=<5/20
	UE 1.3 : Audiologie de l'enfant	/	1	34		34		D. BONNARD	Écrit	1h30	=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 30 min	=<5/20
CHAMP 2	UE 2 : Psychologie	/	1	12		12	12	V. SORIANO	Écrit	2h	=<5/20	Écrit	2h	=<5/20
CHAMP 3	UE 3 : Les aides auditives - Deuxième partie	/	1	80		16	96	96 M. DEL RIO	Écrit	3h	=<5/20	Oral	1h (15 min de préparation + 45 min d'oral)	=<5/20
CHAMP 4	UE 4.1 : Acoustique	/	1	20		20	41	L. FOREST	Écrit	2h	=<5/20	Oral	1h30 (45 min de préparation + 45 min d'oral)	=<5/20
	UE 4.2 : Phonétique Audioprothétique	/	1	14	7	21		Ch. BALET	Écrit	1h	=<5/20	Écrit terminal	1h	=<5/20
CHAMP 5	UE 5 : Anglais	/	1	10		10	10 T. VILLARD	Evaluation en contrôle continu			=<5/20	Oral	10 min	=<5/20
								TOTAL S1	228					

Semestre 4															
CHAMP 6	UE 6: Physique (électronique)	/	1	21	12	33	33 L. FOUCET	Contrôle Continu en TP (coef 2)			=<5/20	Écrit	1h	=<5/20	
								Écrit terminal (coef 6)	2h						
CHAMP 7	UE 7 : Stage Audioprothésiste	/	1			560	560 M. DEL RIO	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage			=<5/20	Pas de session 2			
CHAMP 8	UE 8 : Recherche documentaire	/			3		3 H. Plouzeau-Guedé	Validation sur présence et MOOC				MOOC			
								TOTAL S2	596	TOTAL HEURES ANNUELLE 824					

Modalités de validation des UE :

Dans les champs comportant plusieurs UE (Champs 1 et 4), en l'absence de note éliminatoire, les **UE constitutives se compensent**. Si la moyenne du champs est supérieure ou égale à 10 toutes les UE du champs sont acquises pour l'année en cours.

Pour les champs non validés (moyenne inférieure à 10), une 2ème session de rattrapage n'est organisée que pour les UE dont les notes sont inférieures à 10.

Une note inférieure ou égale à 5 (dite éliminatoire) empêche toute compensation au sein du champ auquel elle appartient pour la session. L'UE concernée devra obligatoirement être présentée en 2ème session.

Dans tous les cas, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 est conservé pour la 2ème session.

Toute absence (même justifiée) à un Examen Terminal entraîne l'ajournement à l'UE concernée

Toute absence (même justifiée) à un contrôle continu entraîne une note de zéro à l'épreuve manquée

2EME ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2		
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire

Modalités de validation des semestres :

Un semestre ne peut être validé que si la totalité des champs qui le composent sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les champs.

Modalités de validation de l'année :

L'année est validée si tous les champs du semestre 3 et 4 sont validés, d'emblés ou après la session de rattrapage ET si les stages sont validés.
En cas de redoublement de la deuxième année, la totalité des UE doit être revalidée. Aucun bénéfice de note ne pourra être conservé.

3EME ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2				
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire		
UE d'enseignement annuelles																
STAGES	UE 9 : Stage fabricant	/	1				35	35	M. DEL RIO	Pas de rapport de stage. Validation à partir de l'attestation de stage.			Pas de session 2			
	UE 10 : Stage audioprothèse	/	1				560	560	M. DEL RIO	Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage. Validation sans note.			Pas de session 2			
Mémoire	UE 11 : Mémoire	/	1							Mémoire + Soutenance à partir de septembre		=<5/20	Pas de session 2			
Premiers secours	UE 12 : Geste et soins d'urgence	/	1							Attestation de formation			Pas de session 2			
								Total	595							
Semestre 5																
CHAMP 1	UE 1 : Les aides auditives - Troisième partie	/	1	73		12	85	85	M. DEL RIO	Écrit	3h	=<5/20	Oral	1h (15 min de préparation + 45 min d'oral)	=<5/20	
CHAMP 2	UE 2 : Gestion/comptabilité	/	1	15			15	15	O. BOULBES	Écrit	1h30	=<5/20	Écrit	1h30	=<5/20	
CHAMP 3	UE 3 : Biostatistiques	/	1	18			18	18	V. KIEWSKY	Écrit	1h30	=<5/20	Écrit (a partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (Jusqu'à 4 étudiants)	E : 1h O : 30 min	=<5/20	
CHAMP 4	UE 4 : Anglais	/	1	10			10	10	T. VILLARD	Examen terminal écrit (coeff 1)	1h	=<5/20	Oral	10min	=<5/20	
										Contrôle continu (coeff 1)						
								TOTAL S5	128							

3EME ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2						
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire				
Semestre 6																		
CHAMP 5	UE 5 : Audiologie	/	1	15		15	15	D. BONNARD	Ecrit (coeff 1)	1h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (Jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 25 min (10 min de préparation + 15 min d'oral)	=<5/20				
CHAMP 6	UE 6.1 : Préparation au mémoire	/	1		16		16	J. LAHAI	Contrôle continu (coeff 1)			Evaluation en CC - Lecture méthodique et résumé de publication scientifique			=<5/20	Pas de session 2		
CHAMP 6	UE 6.2 : Recherche documentaire	/			3		3	H. Plouseau-Guédié	Validation sur présence et MOOC			MOOC						
CHAMP 7	UE 7 : Audioprothèse appliquée	/	1	41		28	69	69	M. DEL RIO	Evaluation orale avec cahier de TP	30 min	=<5/20	Oral	30 min	=<5/20			
CHAMP 8	UE 8 : Physique	/	1	28			28	28	L. FOREST	Écrit	2h	=<5/20	Oral	45min	=<5/20			
								TOTAL S2	131	TOTAL HEURES ANNUELLE			854					

Modalités de validation des UE :

Dans les champs à plusieurs UE, en l'absence de note éliminatoire, les UE constitutives se compensent. Si la moyenne du champs est supérieure ou égale à 10 toutes les UE du champs sont acquises pour l'année en cours.
Pour les champs non validés (moyenne inférieure à 10), une 2ème session de rattrapage n'est organisée que pour les UE dont les notes sont inférieures à 10.

Une note inférieure ou égale à 5 (dite éliminatoire) empêche toute compensation au sein du champ auquel elle appartient pour la session. L'UE concernée devra obligatoirement être présentée en 2ème session.

Dans tous les cas, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 est conservé pour la 2ème session.

Toute absence (même justifiée) à un Examen Terminal entraîne l'ajournement à l'UE concernée

Toute absence (même justifiée) à un contrôle continu entraîne une note de zéro à l'épreuve manquée

Modalités de validation des semestres :

Un semestre ne peut être validé que si la totalité des champs qui le composent sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les champs.

Modalités de validation de l'année :

L'année est validée si tous les champs du semestre 5 et 6 sont validés, d'emblé ou après la session de rattrapage ET si les stages sont validés.
En cas de redoublement de la troisième année, la totalité des UE (y compris les stages) doivent être revalidées. Aucun bénéfice de note ne pourra être conservé.

Modalités de validation du diplôme :

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des 3 années et de l'UE Mémoire.
Le mémoire doit être présenté dans les mois qui suivent la réussite à l'examen de 3^{ème} année (Champs + stages). La date de remise du mémoire sera précisée sur le calendrier de l'année (deux mois minimum après la fin des examens).
Pour la soutenance, une date de 1ère session sera proposée chaque année.
Si l'étudiant(e) le souhaite, il (elle) a également la possibilité de soutenir dans le courant de l'année suivant la validation de ses examens mais il devra prendre une nouvelle inscription auprès de l'Université s'il dépasse la date du 31 octobre.
Dans l'éventualité où l'étudiant ne valide pas sa soutenance, il devra se réinscrire auprès de l'université et repasser uniquement sa soutenance l'année suivante.
Dans ce cas précis, il garde le bénéfice des UE validées. Cette modalité s'applique dès septembre 2018, au bénéfice de la promotion 2015/2018.
Une deuxième session pour le mémoire est maintenue au titre de l'année 2017-2018 (la soutenance devant avoir lieu au plus tard le 31 octobre 2018)